

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 990 expulsant certains individus du territoire de la Côte française de Somalis.

n° 990

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 septembre 1974
Numéro JO n° 9 du 30/09/1947	Date du numéro 30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Francais et des étrangers à la Côte française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du chef du service de la sûreté

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er, —Sont expulsées du territoire de la Côte française des Somalis les per sonnes dont les noms suivent: Bakale Marcha, Abyssin Amhara. né Addis-Abéba de Marcha Karo et de Guedai Basté (sorti de prison). Abdillahi Ali, Issa rer Koul, 20 ans, né à Zeila, fils de Ali Omar et de Fatma Assowé (vagabondage). Hassan Amir, Issa Mamassan, Bah Darahman, 16 ans, né à Zeila. fils (Amir Beidé et de Ibado Farah (sort de prison). Yousseuf Araye, Issa Mamassan, Bah Darahman, 24 ans, né à Zeila, fils de A rayé Bouni et de Malaiko Darar (refus de travailler). Houssein Ahmed, Issa Fourlaba, rer Abbokor, 20 ans, né à Zeila, fils de Ahmed Kairé et de Rialé Awalé (refus de travailler). Ahmed Hassan, Soudanais, 21 ans, né à Zeila, fils de Hassan Rizik et de Madidja Abdalla h (vagabondage). Souleyman Aden, Somali Darod, Dolbohanté, 20 ans, né à Bourao, fils de Aden Hoch (Alwo Ahmed (vagabondage). Abdillahi Nour, Somali Idagalé rer Gouled, 20 ans, né à Bourao, fils de Nour Ljama et de Fat ma Ali (vagabondage). Ahmed Hassan, Somali Issak Makail, 17 ans, né à Hargueissa, fils de Hassan Nour et de Ambaro Djama (vagabondage). Elmi Daher, Somali Gadaboursi, Dibril, 18 ans, né à Zeila, fils de Daher Farah et de Markabo Soubaglé (vagabondage). Daher Ahmed, Issa Mamassan, Bah Darahman, 20 ans, né à Zeila, fils de Ahmed Boulalé et de Sadia Ismail (vagabondage). Aden Omar, Somali Gadaboursi, Bah Habar Eli, 24 ans, né à Zeila, fils de Omar Igué et de Amina Hadji (vagabondage) Barkadle Kain, Somali Gadaboursi, Bah Habar Eli. 21 ans, né a Zeila, fils de Kain Almed et de Bilan Bouralé (vagabondage). Djama Sougal, I ssa Fourlaba rer Abbokor, 30 ans, né a Zeila, fils de Sougal Guellé et de Malkado Warsamé (vagabondage) Omar Doale, Somali Gadaboursi rer Mohamed, 211 ans, né a Zeila, fils de Doalé Hoch et de Hawa Guédid (vagabondage). Hassan Djama, Issa Mamassan Fikhii Younis, 20 ans, né a Zeila. fils de Djama Djiré et de Hawa Gouled (vagabondage). Hassan Assowe. Issa Odalgob rer Gueddi, 20 ans, né a Zeila, fils de Assowé Omar et de Saidio Bouh (vagabondage). Kassin Aouad, Arabe, Doubahi, né a Doubah, 25 ans, fils de Aouad Said et de Amina bint Mohamed (refus de travailler). Mohamed Houssein, Arabe Zeidi, 27 ans, fils de Hassen Nadji et de Ni ma bint Abdallah (refus de travailler). Roble Bader, Somali Gadaboursi Abrin, 25 ans, né à Zeila. fils de Bader A la lié et de Abban Douxivé (refus de travailler). Ibrahim Abdi, Somali Issak Aral», 17 ans, né à Hargueissa, fils de Abdi Aralé et de Ibado Miré (refus de travailler). Ahmed Houssein, Somali Issak Arab, 27 ans, né à Berbéra, fils de Hussein Hassen et de Khadidja Warfa (refus de travaille).

Abdi Harbi, Somali Gadaboursi Habar Youssif, 30 ans, né à Zeila, fils de Harbi Gueddi et de Kaha Farah (refus de travailler). Ahmed Gaffane, Somali Gadaboursi, Bah Habar Moussa, 30 ans, né à Zeila, fils de Gaffané Bachir et de Fatma Guellé (refus de travailler). Houssein Guelle, Somali Gadaboursi, Bah Habar .Moussa, 1S ans, né à Zeila, fils de Guellé Bouh et de Hawa Ibrahim (refus de travailler). Hussein Doale, Somali Habar Awal Saad Moussa, 20 ans, ne à Hargu. fils de Doalé Mohamed et de Fatma Aralé (refus de travailler). Hassan Yabale, Issa Mamassan, Bah;Gourgouré, 21) ans, né à Zeila, fils de Yabalé et de Fatma Bouh (refus de tra vailler) Osman Hori, Somali Gadaboursi Bah Habar Moussa, 21 ans, né à Zeila, fils de Hori Waiss et de Adan Mohamed (refus de travailler). Youssouf Farah, Issa Odalgob rer Gueddi, 25 ans, né à Aicha, fils de Farah Roblé et de M ai ro Bouh (refus de tra vailler) Ali Kahin, Somali Habar Awal Madigan, 20 ans, né à Hargueissa, fils de wahin Magan et de Nadifa Charmarké (refus de travailler). (luire Rirach, Issa Mamassan Bah Harlad, 25 ans, né à Aicha, fils de Rirach Farah et de Hadio Ornai (refus de travailler). Youssouf Djama, Somali Habar Awal, Djibril Abbokor, 20 ans, né à Hargueissa, fils de Djama Kibar et de Kadidja Farah (refus de travailler). Ornai- Ahmed, Somali Habar Awal, Houssein Abbokor, 25 ans, né à Hargueissa, fils de Ahmed Abdillé et de Fatma Obsié (refus de travailler). Nour Douxiye, Somali Gadaboursi Dji bril Younis, 29 ans, né a Borama, fils de Douxivé Roblé et de Ambaro Farah (refus de travailler). Mohamed Fahive. Issa rer Guedid, 22 ans, né a Abdoukader, fils de Fahive Ah ! med et de Koran Barré (refus de tra vailler). Hassen Varia, Somali Issak Ara b, né au Somaliland, fils de Yacin Farah et de Hardo Farah (refus de travailler). Art. 2. —Le présent arrêté sera cure gistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administratives.

LIURETTE